

**Arrêté n° 2310 du 23 juillet 2025.**

Sont nommés chefs de commissariats centraux de police

1. Commissariat central de police de Dolisie :  
Commandant de police **ODZALA (Guy Blaise)** ;
2. Commissariat central de police de Nkayi :  
Commandant de police **ASSOURA (Léonard)**.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés.